

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Philipp Schwander (swp)

Collaborateur rédactionnel: Urs Fitze (fiu),
Pressebüro Seegrund, St. Gallen

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH,
Berne. www.raschlekrantz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Agence internationale de l'énergie (AIE);
Office fédéral de l'énergie OFEN;

- p. 1: Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p. 2: Agence internationale de l'énergie (AIE);
- p. 4: Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p. 5: Solar Impulse SA;
- p. 6: Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p. 8: Deutscher Bundesverband Windenergie;
- p. 10–12: Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p. 14: Heinz Preisig, Sion;
- p. 15: Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p. 16: Association suisse de l'industrie gazière.

AU SOMMAIRE

Editorial	1
Interview	
Fatih Birol, économiste en chef à l'Agence internationale de l'énergie (AIE):	
«La transition à un système à faibles émissions de CO₂ prend du temps»	2
Solar Impulse	
«Hier un rêve, aujourd'hui un avion»	4
Marché de l'électricité	
L'ElCom prend tournure	6
Réseau électrique	
Les réseaux d'approvisionnement électrique à l'ère de l'informatique	8
Dossier Force hydraulique	
Barrages	
Quand le béton des barrages se met à gonfler	10
Recherche & Innovation	
Faire toute la lumière sur le potentiel de la petite hydraulique	12
Comment ça marche?	
Deux Suisses à l'origine des turbines hydrauliques modernes	14
En bref	15
Services	17

Chère lectrice, cher lecteur,

La Suisse, de par sa position géographique et son expérience centenaire, jouit d'un immense potentiel d'utilisation de la force hydraulique. En admettant recueillir chaque goutte d'eau et l'exploiter par sa chute maximale, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle quitte la Suisse, le potentiel théorique se situerait aux environs de 150 térawattheures (TWh). En y superposant la faisabilité technique, il n'est plus que de 42 TWh, dont nous exploitons aujourd'hui déjà approximativement 85%. Il reste donc environ 4 à 5 TWh que nous pouvons espérer ajouter de manière réaliste à notre production actuelle. La loi sur l'énergie en tient compte et fixe comme but, pour 2030, une augmentation de la production de la force hydraulique d'au moins 2 TWh par rapport à l'an 2000. Nous avons atteint un quart de ce but en un tiers du temps à notre disposition, le plus dur reste à faire!

L'exploitation des ouvrages hydro-électriques est entièrement du ressort des exploitants. La valeur des énergies renouvelables étant reconnue, cela permet d'affirmer que les exploitants mettent tout en œuvre pour optimiser les entretiens, les contrôles périodiques, les transformations ou extensions, ainsi que le fonctionnement de leurs ouvrages. Afin de pouvoir continuer à répondre en tout temps à la demande en énergie, ceux-ci se doivent de garder une flexibilité suffisante leur permettant de s'adapter à temps aux changements extérieurs. Leur travail est à très haute responsabilité, ils méritent notre admiration!

Le développement de la force hydraulique est influencé par trois facteurs prépondérants: les volontés politiques, la situation économique et la demande. Au vu d'une demande (en-



core) croissante, d'une situation économique à la baisse et de la volonté politique d'augmenter le potentiel de la force hydraulique mais aussi de protéger l'environnement (entre autre par des énergies renouvelables!), le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication se trouve dans une situation délicate où il lui revient de définir la marche à suivre afin d'utiliser et de protéger notre bien à tous: l'eau.

Le défi lancé à la force hydraulique est le maintien de sa place prédominante en matière de production d'énergie électrique renouvelable, tout en étant conscient que les exigences en matière d'environnement sont de plus en plus contraignantes, que l'évolution du climat lui est contraire et que chaque consommateur en Suisse compte sur une couverture la plus indigène possible de ses besoins en électricité, au meilleur coût.

*Renaud Juillerat,
chef de la section Force hydraulique à
l'Office fédéral de l'énergie*

energeia.